

Année
2020
n°148

BULLETIN MUNICIPAL



■	ÉDITO DU MAIRE.....	p.03
■	VIE MUNICIPALE	p.04 à 12
■	VIE LOCALE.....	p.13 à 17
■	URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT....	p.18 à 20
■	CULTURE - EVENEMENTS	p.20 à 25
■	JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES.....	p.26 à 35
■	LES ASSOCIATIONS.....	p.36 à 42
■	LA CDC VAL ES DUNES	p.43 à 46
■	COVID.....	p.47 à 48
■	L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES CAGNAISES.....	p.49
■	VIE PRATIQUE	p.50
■	UN RETOUR EN IMAGE.....	p.51
■	PLAN DE LA COMMUNE.....	p.52 - 53
■	ÉTAT CIVIL	p.54



Chères Cagnaises, chers Cagnais,

Comme évoqué lors des vœux envoyés par courrier début janvier, la crise sanitaire et le contexte actuel ont grandement modifié la vie de notre commune et nous ont empêchés d'organiser les réunions en public. Notre nouvelle équipe a été frustrée de ne pouvoir vous rencontrer physiquement, mais sachez que nous rattraperons cela lorsque les conditions sanitaires nous le permettront...

Comme vous pourrez le constater en parcourant notre bulletin qui redevient annuel, un certain nombre de réalisations et d'activités ont été effectuées sur notre commune en 2020.

Nous souhaitons bien sûr à nos entreprises et commerces de redémarrer le plus vite possible et à nos associations culturelles et sportives d'accueillir de nouveau tous leurs adhérents dans des conditions normales.

Les travaux pour 2021 seront réalisés dans la mesure de nos possibilités financières et nous resterons rigoureux sur ce point.

Concernant les logements locatifs sur notre commune, malgré un nombre actuel important, nous constatons que la demande reste conséquente, c'est pourquoi cela sera pris en compte dans les nouvelles constructions.

Pour le projet majeur de ce début de mandat, la réhabilitation du centre de bourg, les travaux ont enfin débuté puisque les entreprises ont été choisies pour les différents lots et la totalité sera réalisée cette année en coordination avec la communauté de communes Valès dunes qui financera l'assainissement, la voirie et les pistes cyclables (de janvier à mai pour l'Allée St Germain et rue de la Poste, puis de juin à novembre pour l'Allée St Jacques et le début de la rue de la gare).

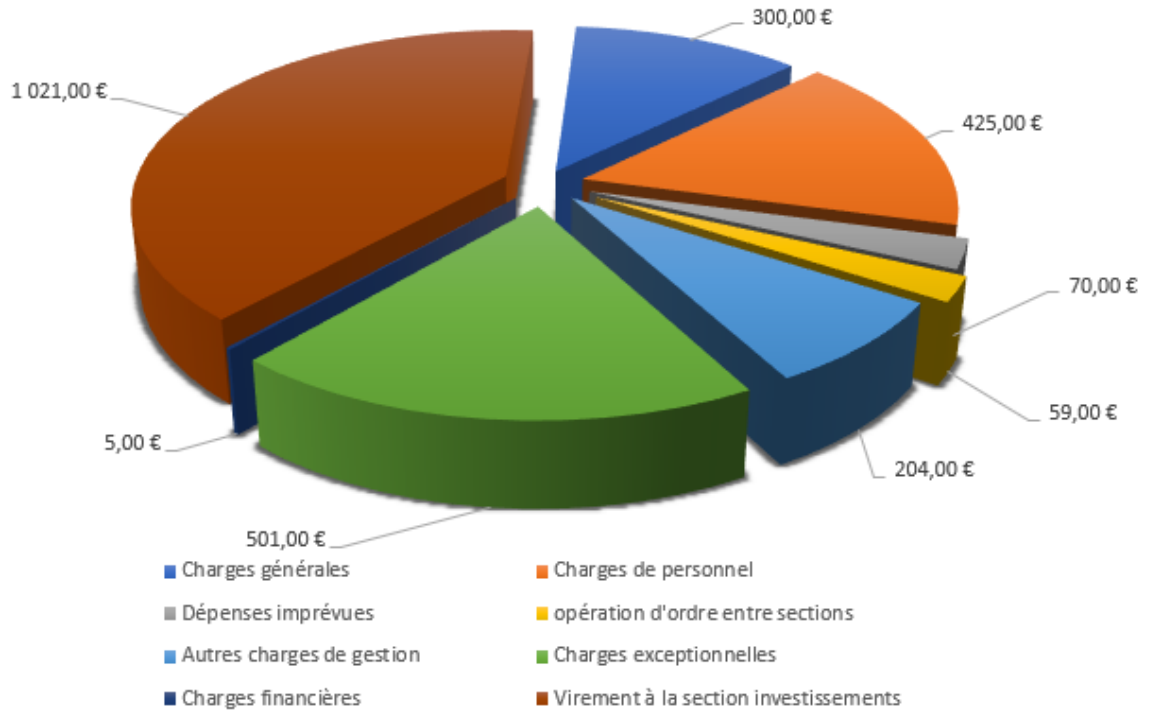
Le reste à charge de la commune qui représente les deux tiers du montant global a été provisionné sur plusieurs années antérieures et n'aura donc aucune incidence ni sur le budget actuel, ni sur les impôts de la commune.

En attendant, portez-vous le mieux possible, prenez soin de vous et bonne lecture.

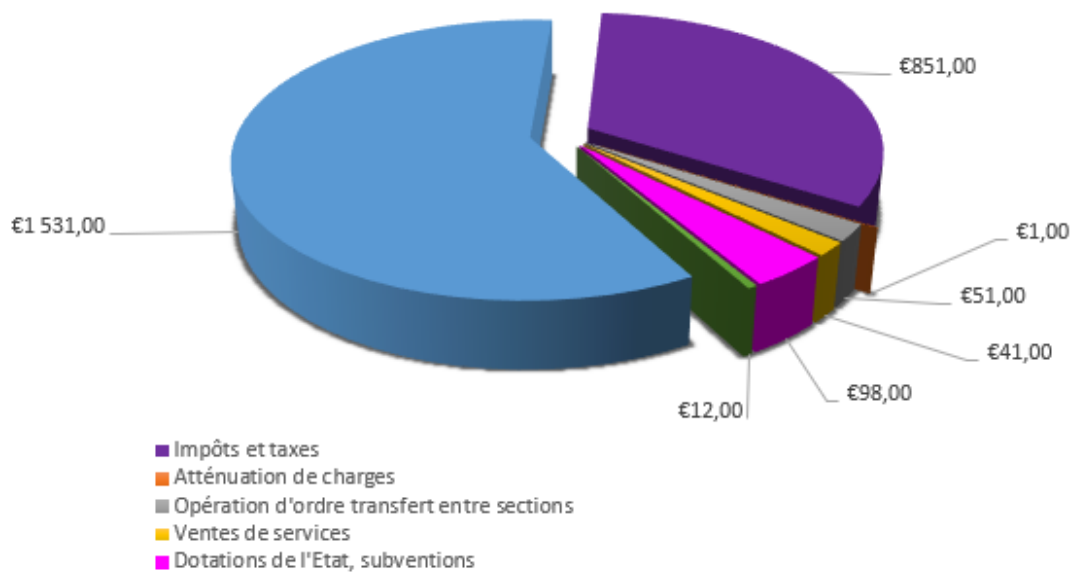
Bien à vous.
Eric MARGERIE



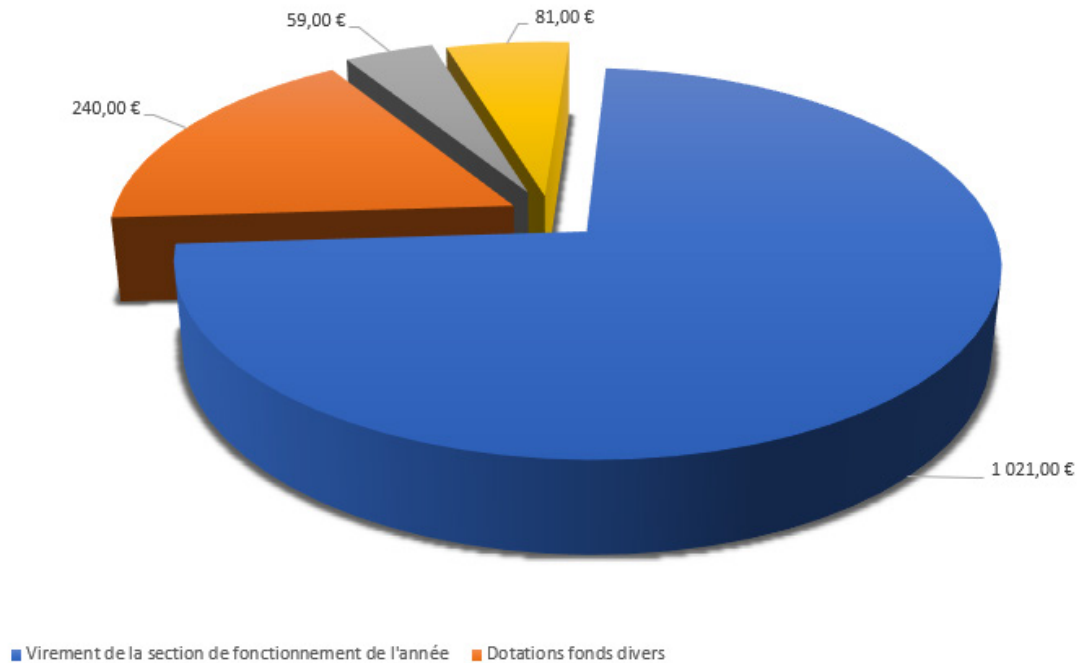
Les dépenses de fonctionnement 2020 de Cagny (€/hab.)



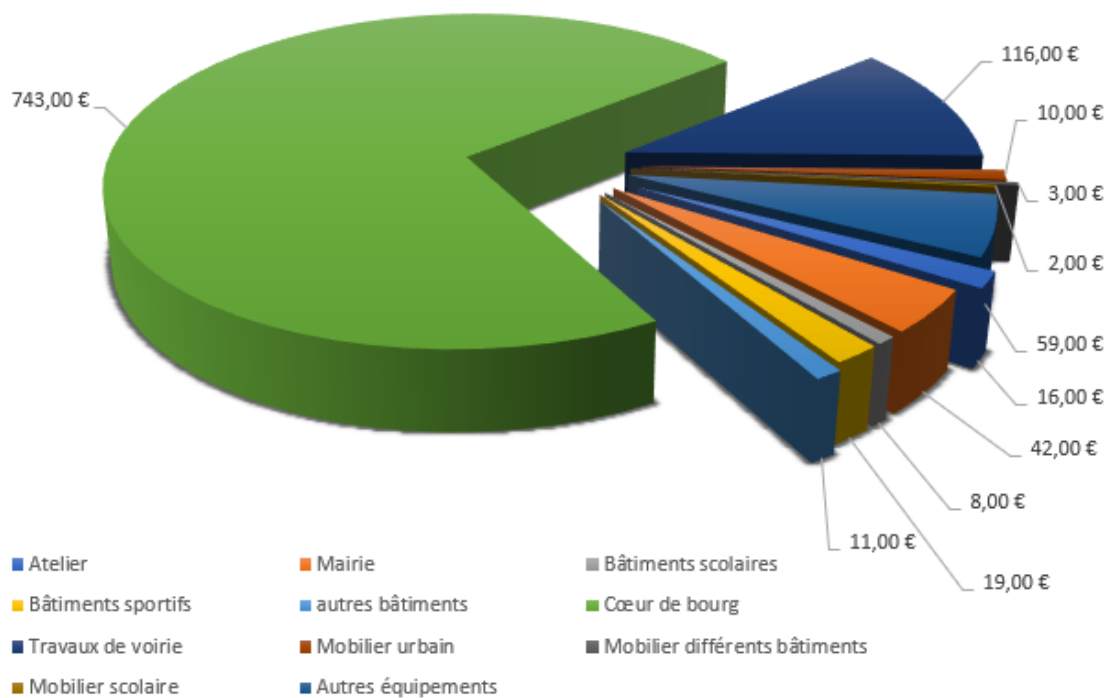
Les recettes de fonctionnement 2020 de Cagny (€/hab.)



Le financement des investissements 2020 de Cagny (€/hab.)



Investissements de l'année 2020 de Cagny (€/hab.)



VOTE DES SUBVENTIONS ET TAUX DES TAXES

ASSOCIATIONS LOCALES

AJ Cagny : 8 550 €
 Art floral : 1 500 €
 Cagny Rando : 1 000 €
 Association des Parents d'Elèves : 850 €
 Chorale de l'Amitié : 600 €
 Club de l'Amitié : 4 000 €
 Comité de jumelage : 3 000 €
 Déco-Passion : 400 €
 Foot-ball : 1 500 €
 Foyer Rural : 17 000 €
 Judo : 8 000 €
 Tennis Club : 8 500 €
 Twirling Sport : 1 700 €
 Union des Anciens Combattants : 2 700 €
 Total des subventions : 59 300 €.

Associations extérieures (exemples : ADMR, ESF, ELA, Epicerie solidaire, Ligue contre le cancer, AFM Téléthon, etc....) : 6 235,80 €

VOTE DES QUATRE TAXES

DESIGNATION	2019 TAUX %	2020 TAUX %
Taxe d'habitation	17,56	17,56
Taxe foncière (bâti)	18,75	18,75
Taxe foncière (non bâti)	34,65	34,65
Cotisation foncière des entreprises	19,80	19,80

NOTIFICATION DE LA DGF 2020 (DOTATION GÉNÉRALE FORFAITAIRE)

Notification de la Préfecture concernant les attributions individuelles de dotation globale de fonctionnement (DGF) 2020.

L'attribution de la DGF pour la commune est de 150 522 € (Dotation Forfaitaire des Communes : 131 247 € + Dotation de Solidarité Rurale : 19 275 €).

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ont eu lieu le 15 mars et la liste d' Eric MARGERIE a été élue.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MARGERIE Eric

MAUREY Laurence

DECAMBOS Michel

LONCLE Magali

GENISSEL Pascal

BOUCHARD Jackie

THIERY Marie-Laure

LEBOUCHER Nelly

BOURDON Sandrine

PHILIPPE Sophie

LENAULT Marie-Pierre

LECOEUR Guillaume

LAUDO Emmanuel

OBIANG OBAME Céline

GUILBAUT Sylvain

BOUDET David

GIBON Yoann

BARBULEE Antoine

MAURICE-PEROUMAL Solène

ÉLECTIONS ET COMMISSIONS

L'ÉLECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS

Maire : Eric MARGERIE

1ère adjointe : Laurence MAUREY

Information - communication - sports
- loisirs - culture - jeunesse

2ème adjoint : Michel DECAMBOS

Bâtiments et patrimoine - voies - réseaux
éclairage public

3ème adjointe : Magali LONCLE

Affaires scolaires - fleurissement - espaces
verts - boisement - environnement
cadre de vie

4ème adjoint : Pascal GENISSEL

Finances - gestion des risques
urbanisme



COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

INFORMATION - COMMUNICATION :

Président : Eric MARGERIE

Vice-président : Laurence MAUREY

Membres : Jackie BOUCHARD, Marie-Laure THIERY, Nelly LEBOUCHER, Céline OBIANG OBAME, Solène MAURICE-PEROUMAL

SPORTS - LOISIRS - CULTURE :

Président : Eric MARGERIE

Vice-président : Laurence MAUREY

Membres : Michel DECAMBOS, Magali LONCLE, Sandrine BOURDON, Emmanuel LAUDO, David BOUDET, Antoine BARBULEE

JEUNESSE :

Président : Eric MARGERIE

Vice-président : Laurence MAUREY

Membres : Magali LONCLE, Sandrine BOURDON, Marie-Pierre LENAULT, Emmanuel LAUDO, Solène MAURICE-PEROUMAL

BÂTIMENTS - PATRIMOINE :

Président : Eric MARGERIE

Vice-président : Michel DECAMBOS

Membres : Jackie BOUCHARD, Sophie PHILIPPE, Sylvain GUILBAULT, David BOUDET, Yoann GIBON, Antoine BARBULEE

VOIES - RÉSEAUX - ECLAIRAGE PUBLIC :

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Michel DECAMBOS
Membres : Jackie BOUCHARD, Sandrine BOURDON, Sophie PHILIPPE, Emmanuel LAUDO, Yoann GIBON

AFFAIRES SCOLAIRES :

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Magali LONCLE
Membres : Laurence MAUREY, Sandrine BOURDON, Marie-Pierre LENAULT, Céline OBIANG OBAME, Solène MAURICE-PEROUMAL

**FLEURISSEMENT - ESPACES VERTS
BOISEMENT - ENVIRONNEMENT - CADRE
DE VIE :**

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Magali LONCLE
Membres : Sandrine BOURDON, Guillaume LECOEUR, David BOUDET, Yoann GIBON, Solène MAURICE-PEROUMAL

FINANCES :

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Pascal GENISSEL
Membres : Laurence MAUREY, Michel DECAMBOS, Jackie BOUCHARD, Sophie PHILIPPE, Marie-Laure THIERY, Marie-Pierre LENAULT, Céline OBIANG OBAME, Sylvain GUILBAULT, David BOUDET

GESTION DES RISQUES :

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Pascal GENISSEL
Membres : Laurence MAUREY, Michel DECAMBOS, Magali LONCLE, Sandrine BOURDON, Marie-Laure THIERY, Nelly LEBOUCHER, Antoine BARBULEE, Solène MAURICE-PEROUMAL

URBANISME :

Président : Eric MARGERIE
Vice-président : Pascal GENISSEL
Membres : Michel DECAMBOS, Sophie PHILIPPE, Guillaume LECOEUR, Emmanuel LAUDO, Sylvain GUILBAULT, Yoann GIBON

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

Président : Eric MARGERIE
Membres : Magali LONCLE, Jackie BOUCHARD, Sandrine BOURDON, Marie-Laure THIERY, Nelly LEBOUCHER

PERSONNEL COMMUNAL :

Président : Eric MARGERIE
Membres : Laurence MAUREY, Pascal GENISSEL, Sandrine BOURDON, Guillaume LECOEUR, Sylvain GUILBAULT

**DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SEIN
DES ORGANISMES EXTÉRIEURS****SIAEP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION EAU POTABLE ARGENCES
CLOS MORANT)**

2 délégués titulaires : Michel DECAMBOS
 Jackie BOUCHARD
1 délégué suppléant : Yoann GIBON

**SMEOM (SYNDICAT MIXTE D'ÉLIMINATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES)**

2 délégués titulaires : Magali LONCLE
 Guillaume LECOEUR

**S.D.E.C ENERGIE (SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU
CALVADOS)**

2 délégués titulaires : Michel DECAMBOS
 Sylvain GUILBAULT

**SMICO (SYNDICAT MIXTE POUR
L'INFORMATISATION COMMUNALE)**

1 délégué titulaire : Jackie BOUCHARD
1 délégué suppléant : Pascal GENISSEL

**A.D.M.R (AIDE À DOMICILE EN MILIEU
RURAL)**

2 délégués titulaires : Nelly LEBOUCHER
 Emmanuel LAUDO

**C.N.A.S (COMITÉ NATIONAL D'ACTION
SOCIALE)**

1 délégué élu : Jackie BOUCHARD
1 délégué personnel communal : Sandrine GIFFARD

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS LOCALES

A.J. CAGNY (AVENIR DE LA JEUNESSE DE CAGNY) :

1 délégué titulaire : David BOUDET
1 délégué suppléant : Antoine BARBULEE

A.P.E. (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES) :

1 délégué titulaire : Magali LONCLE
1 délégué suppléant : Sylvain GUILBAULT

ART FLORAL :

1 délégué titulaire : Nelly LEMBOUCHER
1 délégué suppléant : Solène MAURICE-PE-ROUMAL

CAGNY RANDO :

1 délégué titulaire : Guillaume LECOEUR
1 délégué suppléant : Sophie PHILIPPE

CHORALE DE L'AMITIÉ :

1 délégué titulaire : Marie-Pierre LENAULT
1 délégué suppléant : Michel DECAMBOS

CLUB DE L'AMITIÉ :

1 délégué titulaire : Sandrine BOURDON
1 délégué suppléant : Nelly LEMBOUCHER

COMITÉ DE JUMELAGE :

1 délégué titulaire : Sophie PHILIPPE
1 délégué suppléant : Marie-Laure THIERY

TENNIS CLUB DE CAGNY :

1 délégué titulaire : Antoine BARBULEE
1 délégué suppléant : Eric MARGERIE

TWIRLING SPORT CAGNY :

1 délégué titulaire : Pascal GENISSEL
1 délégué suppléant : Marie-Laure THIERY

DÉCO PASSION :

1 délégué titulaire : Solène MAURICE-PE-ROUMAL
1 délégué suppléant : Guillaume LECOEUR

FOOTBALL CLUB CAGNY :

1 délégué titulaire : Yoann GIBON
1 délégué suppléant : David BOUDET

FOYER RURAL :

1 délégué titulaire : Emmanuel LAUDO
1 délégué suppléant : Pascal GENISSEL

JUDO CLUB DE CAGNY :

1 délégué titulaire : Sylvain GUILBAULT
1 délégué suppléant : Emmanuel LAUDO

GYM EXPRESSION EN VAL ÈS DUNES :

1 délégué titulaire : Céline OBIANG OBAME
1 délégué suppléant : Solène MAURICE-PE-ROUMAL

UNAC (UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS) :

1 délégué titulaire : Magali LONCLE
1 délégué suppléant : Sandrine BOURDON

UCIA (UNION COMMERCIALE DES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ARTISANS) DU CHIEN BLANC DE CAGNY :

1 délégué titulaire : Sylvain GUILBAULT
1 délégué suppléant : Jackie BOUCHARD

MEMBRES DU CCAS (CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Eric MARGERIE, président
- Laurence MAUREY
- Jackie BOUCHARD
- Sandrine BOURDON
- Céline OBIANG OBAME
- Solène MAURICE-PEROUMAL

DÉLÉGUÉS EXTÉRIEURS :

- Brigitte BAUDET
- Francine ROUSSEAU
- Marc DIESNY
- Sylvie DE NEEF
- Pascal MANGIN

UNION DÉPARTEMENTALE CCAS :

Jackie BOUCHARD (Trésorier adjoint)

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Président : Eric MARGERIE, maire

MEMBRES TITULAIRES :

Jackie BOUCHARD (conseiller municipal)
Joël COTREL
Christophe D'HONDT
Marie-José DIESNY
Pascal GENISSEL (adjoint au Maire)
Christian GREGOIRE

MEMBRES SUPPLEANTS :

Sylvain GUILBAULT (conseiller municipal)
Marie-Pierre LENAULT (conseillère municipale)
Alain PHILIPPE
Sophie PHILIPPE (conseillère municipale)
Brigitte BAUDET
David BOUDET (conseiller municipal)

Les membres de la commission désignés par le directeur départemental des finances publiques.

RÉFORME DES LISTES ÉLECTORALES

Entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2019 avec la mise en place d'une commission de contrôle qui a pour rôle de contrôler a posteriori les décisions du maire et qui détient désormais seul la compétence des inscriptions et radiations de la liste électorale.

Pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales, ont été retenue :

Conseiller municipal : Nelly LÉBOUCHER
Suppléant conseiller municipal : Marie-Laure THIERRY
Délégué du Préfet : Brigitte BAUDET
Suppléant délégué du préfet : Jean-Paul HAUGUEL
Délégué du Tribunal : Sylvie DE NEEF
Suppléant délégué du tribunal : Pascal MANGIN

GYM ÉQUILIBRE - SUBVENTION

Depuis 2018, le Conseil municipal subventionne « le programme équilibre » dispensé par l'EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) en prenant en charge la cotisation d'adhésion des habitants de Cagny hors EHPAD.

Pour l'année 2020/2021, l'aide sera renouvelée dans les mêmes conditions.

COMMISSION SPORTS LOISIRS CULTURE

La commission s'est réunie le 2 septembre avec les associations. Après la présentation des élus, un point a été fait sur la reprise des activités suite aux conditions et au protocole sanitaires.

Le forum des associations a été évoqué. Il s'est bien déroulé avec de nouvelles adhésions dans les différentes disciplines, culturelles et sportives.

PERSONNEL COMMUNAL

Départ à la retraite de Nicole RIOU

Nicole est entrée dans la fonction publique tout à fait par hasard le 20 juin 1977, elle cherchait ce que l'on appelle un petit job d'été. Elle l'a trouvé tout près de chez elle à la mairie de PLOURHAN pour remplacer la secrétaire pendant ses 3 semaines de vacances, en fait elle y restera 3 ans. La petite bretonne des côtes d'Armor quitte ensuite sa région natale pour suivre son jeune mari qui travaille à Caen.

A cette époque la mairie de Cagny cherche une secrétaire de mairie pour remplacer Mme CREDEVILLE qui partait rejoindre son mari à Brest. Nicole est donc embauchée le 1er octobre 1980.

En août 1985, elle prend un congé parental et part dans la région angevine toujours pour suivre son mari avec l'idée de ne plus jamais revenir car leur souhait aurait été de vivre à la montagne.

Et mi-novembre 1986, c'est le retour de Nicole.

Nicole assistait efficacement les élus grâce à l'étendue de ses connaissances et à sa disponibilité.

Elle était passionnée par son travail.

Le conseil municipal ainsi que ses collègues lui ont souhaité une très bonne retraite.





Valérie MARJAK a été recrutée le 10 février 2020 au poste de directrice générale des services pour remplacer Nicole RIOU.



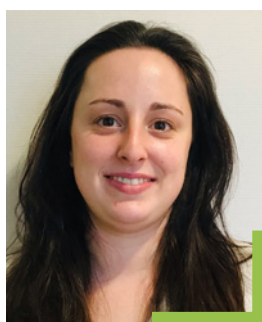
Renouvellement du contrat unique d'insertion, d'Angélique MARTIN, à raison de 22 heures par semaine pour une durée de 12 mois à compter du 21 octobre 2020. Cet agent a en charge l'entretien des locaux scolaires, des bâtiments communaux ainsi que la surveillance des enfants durant le temps de restauration scolaire.



Embauche d'Anne LEPILLEUR, rédacteur principal de 2ème classe, à raison de 20 heures par semaine pour la prise en charge de l'urbanisme (en raison d'une augmentation de la charge de travail habituelle) au service administratif.



Recrutement d'Aglaë FLOC'H en tant qu'agent contractuel, à raison de 23 heures par semaine. Elle assure une aide auprès des ATSEM, du service périscolaire et du service technique pour l'entretien des locaux, suite à une augmentation de la charge de travail.



Le 5 octobre 2020, Léane BOUVILLE a débuté un contrat de 15 heures par semaine au service périscolaire et l'entretien des bâtiments



Emploi permanent de 25 heures par semaine au grade d'adjoint technique pour Murielle VILLEY qui a donné satisfaction, en tant que contractuelle.

Saint Louis Sucre le 29 janvier 2020, c'est la dernière campagne de transformation de betteraves en sucre sur le site de Cagny. 350 000 tonnes de betteraves à évacuer.



Clap de fin pour la sucrerie de Cagny (Calvados). Créée en 1951, l'usine Saint Louis Sucre a bouclé sa 68e et dernière campagne betteravière.

La maison mère, le groupe allemand Südzucker, a décidé d'arrêter la production de sucre dans deux de ses quatre usines françaises, à Eppeville (Somme) et Cagny.

Une conséquence de la surproduction mondiale et de la chute des cours du sucre, selon le n° 1 européen du secteur. A Cagny, l'usine employait 81 salariés et 70 saisonniers.

Les membres du syndicat FO de Saint Louis Sucre ont remercié la mairie pour son soutien.

Un forum de l'emploi a eu lieu le 6 février 2020 au Foyer Rural de Cagny.

REPAS DES SENIORS LE 1^{ER} MARS 2020

145 aînés de plus de 65 ans se sont retrouvés autour de Marie CORDIER, 100 ans et d'André THOMASSE, 90 ans, les doyens, pour le repas offert par la municipalité et servi par dix jeunes de la commune.



Un échange entre génération, les jeunes servent les seniors de la commune



COMMISSION « VOIES - RÉSEAUX ÉQUIPEMENTS »

La commission s'est réunie le 24 juin comme convenu dans le programme de la nouvelle équipe municipale au sujet du stationnement et de la vitesse excessive sur plusieurs voiries de la commune.

La commission a statué sur la pose de chicanes provisoires amovibles et sur une limitation de vitesse à 30 km/h dans les zones pavillonnaires.

Dans le Petit Bois, un nettoyage a été réalisé.

COMMISSION « INFORMATION COMMUNICATION »

Lors de cette commission, les différents supports de communication ont été présentés :

- Le Cagny actualités édité tous les 2 mois.
- Le bulletin municipal édité 2 fois par an.
- L'application Citykomi, gratuite pour les Cagnais (en forte progression au niveau des abonnés).
- Le site internet.
- La pochette d'accueil de bienvenue aux nouveaux habitants.

Il a été proposé de réaliser le Cagny actualités tous les 3 mois, le bulletin municipal une fois par an avec un changement de la présentation et un passage en rubriques à la place d'une communication des manifestations communales par dates.

DIVERS TRAVAUX DANS L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Logement 2 rue de la poste : suite à la fin du bail du logement 2 rue de La Poste d'une superficie de 102 m² et aux travaux réalisés par le service technique. Le local a pu être reloué dans la foulée.

Bâtiments communaux : un contrat de maintenance de la production de chaleur, d'eau chaude sanitaire et des installations VMC a été confié à la société VEOLIA qui a présenté la meilleure offre pour la maintenance du groupe scolaire, de l'école maternelle et de la salle omnisport pour un montant de 2 593,80 € TTC.

Gymnase du petit bois : remplacement de la chaudière gaz pour passer à une alimentation en gaz de ville. Un changement de chaudière a été retenu car l'ancienne étant trop vétuste. C'est l'offre de VEOLIA qui a été approuvée pour un montant de 9 919,26€ TTC.

Panneau lumineux : le PMV (Panneau à Messages Variables) actuel, situé route de Paris, arrivant à saturation et devenant obsolète, la commune a sollicité le SDEC ENERGIE pour le renouveler. La facture s'élève à 10 767,06 € TTC, déduction faite de la part du financement assurée par le SDEC ENERGIE.

Notre équipe avait évoqué une transparence de dépenses, en voici quelques chiffres :

Ecole élémentaire :

- Stores classes 4 et 6 – AFC pour 2 304,00 € TTC
- 3 ordinateurs portables (les anciens ne permettaient plus la mise à jour de certains logiciels)
- Société RAS : 3 142,98 € TTC
- Cylindre Ecole Élémentaire/Portail impasse-AGYL : 590,04 € TTC

Ecole maternelle :

- Cylindres et transpondeurs -AGYL Systems : 1 148,40 € TTC
- Caméra supplémentaire vidéosurveillance – 2 AD : 1 860,00 € TTC
- Stores classes 1 et 2 – AFC : 2 004,00 € TTC
- 2 tricycles – MAJUSCULE : 292,00 € TTC

Foyer Rural :

- Adoucisseur d'eau – CULLIGAN : 2 136,60 € TTC

Logement 2 rue de la Poste :

- Menuiseries – AFC : 2 887,20 € TTC

Salle omnisports :

- Cercle de basket – EQUIP CLUB : 256,00 € TTC
- Chaufferie salle omnisport : plomberie : 4 192,99 € TTC.

Mairie :

- Switch – RAS : 280,80 € TTC

Pour divers bâtiments :

- Sèche-mains – COAXEL : 1 486,10 € TTC

Voirie :

- Panneau Petit Bois- AD EQUIPEMENTS : 105,96€ TTC
- Séparateur de Voies- AD EQUIPEMENTS : 728,52€ TTC
- Divers Panneaux- AD EQUIPEMENTS : 4 624,74€ TTC
- Panneaux et Balise-SIGNATURE : 2 152,87 € TTC

Mairie :

- Baie informatique -AXIANS : 2 505,60€ TTC
- 2 téléphones -AXIANS : 544,80 € TTC
- 2 armoires pour l'accueil-BUREAU VALLÉE : 714 € TTC

Atelier :

- Plantations d'hiver-CHLORODIS : 784,98 € TTC
- Gabions-GUIBOUT : 2 406,12€ TTC

CHANGEMENT DU CONTRAT DE FOURNITURE D'ÉNERGIE

Changement de contrat de fourniture d'électricité à partir du 1er janvier 2021.

Raccordement du gymnase du Petit Bois sur le gaz de ville le 20/10/2020.

Une économie de 6 224 € sera réalisée avec un meilleur pouvoir énergétique.

Il est également prévu, dans une deuxième phase, de faire des économies d'énergie en évitant la surchauffe de la salle.

La chaudière du gymnase du Petit Bois défectueuse a été changée.

RENÉGOCIATION DES CONTRATS DE TÉLÉPHONIE À LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ

Un projet de téléphonie a été réalisé pour la fourniture d'accès à internet de la mairie avec Orange (dont accès wifi ainsi que la rénovation complète de la baie informatique et la modification de la ligne standard. Les contrats de téléphonie de l'école ont été renégociés.

L'ensemble de ces modifications nous apporte une économie de 443 € TTC/mois.

RENÉGOCIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS COLLECTIFS

Entrainant une économie conséquente de 12 630 € TTC sur une année.

FERMETURE CARREFOUR CONTACT LE 30/07/2020

Pour le moment il n'existe pas de repreneur. Monsieur le Maire est en contact régulier avec le propriétaire afin de trouver une solution et d'essayer d'obtenir à nouveau un commerce alimentaire de proximité de cette taille indispensable sur notre commune.

GENS DU VOYAGE

La crise sanitaire a provoqué une séparation des gens du voyage en petits groupes distincts. Ils ont donc cherché encore plus de terrains que les années précédentes dans les différentes communes de notre secteur géographique.

Notre commune a donc subi les conséquences de cette situation avec plusieurs visites de groupes durant l'été.

Monsieur le maire, Eric MARGERIE, a décidé d'arrêter les conventions avec ces groupes et a pris un arrêté interdisant la circulation et le stationnement de tout type de véhicule sur les espaces verts et publics de la commune.

La municipalité ne pouvant pas intervenir sur le parking privé de l'ancien magasin Carrefour Contact, a relancé plusieurs fois le propriétaire afin qu'il fasse expulser les familles et a demandé qu'il sécurise l'accès de ce parking afin que d'autres groupes ne les remplacent pas aussitôt l'évacuation effectuée.

Il est prévu également de renforcer la sécurisation du stade avant l'été et des études sont déjà en cours.

Arrêté de l'Assemblée municipale
Date de délibération : 2020/07/28
N° 2020/177
Date de dépôt public : 2020/08/04

ARRÊTE MUNICIPAL PERMANENT
relatif à l'interdiction de la circulation et du stationnement sur les espaces verts communaux

Le maire de la commune de CAGNY

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982, relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2 ; L.2213-1 à L.2213-6 ; L.2812-13 et R.2213-1 ;
VU le code de la route, notamment les articles L.411-1 ; R.411-3 ; R411-8 ; R.412-49 ; R.417-3 et R.417-10 ;

Considérant que la circulation et le stationnement de véhicules sur les espaces verts municipaux situés dans les secteurs, il est nécessaire d'y interdire toute circulation et tout stationnement de tout type de véhicule.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En dehors des cas expressément autorisés, la circulation et le stationnement de tout type de véhicule est interdit sur les espaces verts municipaux.

ARTICLE 2 : Cet arrêté permanent est applicable à compter du 25 septembre 2020.

ARTICLE 3 : Monsieur le Maire de la commune de Cagny, Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Moul-Chicheboville et toute personne habilitée à constater les infractions au code de la route, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie et une amplification sera transmise à Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Moul-Chicheboville.

Fait à CAGNY, le 25 septembre 2020
Le Maire
ERIC MARGERIE

Copie sera adressée à
- Monsieur ARSENE Larnet, responsable technique
- Maires Adjoints
- Préfecture

Le maire de Cagny,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 25 septembre 2020

RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DE SAMUEL PATY

A l'initiative du maire, Eric MARGERIE, la municipalité, les enseignants, le personnel communal et des habitants ont rendu un hommage à Samuel PATY, enseignant en histoire-géographie, assassiné le 16 octobre 2020.

Le conseil municipal a exprimé « sa très vive émotion et son soutien à la famille, aux collègues et aux élèves de Samuel PATY, victime d'un acte odieux et barbare pour avoir enseigné les valeurs essentielles de la République dont la laïcité et la liberté d'expression ».

Une minute de silence a été respectée, en hommage à cet enseignant.



RÉHABILITATION COEUR DE BOURG

- La mairie a sollicité des subventions aux taux maximum dans le cadre de la DETR et de la DSIL 2020 ;

Un groupement de commandes a été fait dans le cadre des travaux de revitalisation du cœur de bourg qui seront menés en coordination avec la CDC Valès dunes, le Conseil Départemental et le SDEC ENERGIE et qui concernent le réaménagement des allées Saint Germain, Saint Jacques, rue de la Poste, début de la rue de la gare et de la route départementale 613 consistant en l'aménagement des voiries, trottoirs, allées piétonnes et voies de circulation, bordures, pistes cyclables, réseau d'eaux pluviales, plateau, aménagements décoratifs (mobilier et espaces verts).

Le groupement de commandes est constitué en vue de la passation d'un marché unique.

Les entreprises BOUYGUES (pour la CDC), TOFFOLUTTI et VALLOIS NORMANDIE ont été retenues respectivement pour l'assainissement, la voirie et les espaces verts et le mobilier urbain.

Une première phase côté allée St Germain et de la rue de la poste s'étalera de janvier à fin mai 2021. (premiers travaux d'éclairage puis d'assainissement en février afin de se remettre aux normes environnementales actuelles, suivis de la partie voirie sur mars-avril et enfin de la partie paysagère et mobilière).

Une seconde phase similaire débutera en fin mai côté allée St Jacques et sur le début de la rue de la gare avec un achèvement des travaux prévu en novembre 2021.

Ce sera une modernisation de tout notre centre bourg avec la création d'une piste cyclable, une restructuration des places de stationnement, le changement du mobilier urbain, la mise en sens unique des contres allées pour plus de sécurité vu l'incivisme grandissant et de nouveaux revêtements de sol. Un espace plus conséquent sera également prévu pour les piétons devant la mairie et des nouveaux parkings seront créés rue de la poste et route de Démouville à côté de l'église.

Coût de l'opération :

- La communauté de communes pour la voirie, l'assainissement et les pistes cyclables, ainsi que par le syndicat d'eau et le SDEC (qui financera à hauteur de 46%) pour un montant total de 466 257 €
- 191 537 € restant à la charge de la commune pour l'éclairage public.
- 798 445 € pour les travaux de réhabilitation du centre bourg qui seront subventionnés à hauteur de 30% par la D.E.T.R. (dotation d'équipement des territoires ruraux)

La commune installera une borne de recharge rapide, allée St Germain, en lien avec le SDEC (coût commune 32 259 €)



DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE CAGNY

Aménagement des trois rues
 Allées Saint-Jacques et Saint-Germain

Plan Projet

Statut d'étude : 30075	Nat. du pers. :	Volume :
Adresse : 130000000		02
Commune : CAGNY		
Service : 130000000		
Service de l'urbanisme : 130000000		
Service de l'urbanisme : 130000000		

LEGENDE

	Voie en enrobés noirs		Bordure type T2
	Solierement en enrobés noirs		Bordure type T3-CCS1
	Voie pavées en terre		Bordure type CC1
	Trottoir dalles		Bordure type T2
	Trottoir en béton sable		Bordure type Gant
	Trottoir en enrobés noirs		Bordure type P1
	Trottoir enrobés rouges		Mobilier - Banc
	Trottoir en enrobés dans		Mobilier - Sans-jardinière
	Sur sur RD		Mobilier - Arcueil pour vélo
	Espaces verts plantés		Reseau ET Projet
	Béton végétalisé drainant		Point topographique
	Espaces verts ergonomisés		
	Signalisation - Marquage au sol		

COMMISSION FLEURISSEMENT, ESPACES VERTS, BOISEMENT, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

La commission propose des projets à court et moyen terme :

- Des jeux extérieurs pour les Hameaux : les jeux seront mis en place avant l'été.
- Deux boîtes à livres seront installées aux beaux jours (parc de la mairie et coulée verte rue Jacques Brel).
- Mise en place d'un terrain de pétanque dans le parc de la mairie en 2021.
- Organisation d'une Journée atelier vélo le 10 avril.
- Mise en place d'un marché (jeudi de 16h à 19h).



20

OUVRAGE « CAGNY AU FIL DU TEMPS »

Écrit par Jean-Paul HAUGUEL, il est sorti le 14 février 2020.

L'entreprise IN QUARTRO a réalisé ce livre sur la base de 400 exemplaires. L'ouvrage est vendu au prix de 25 € l'unité.

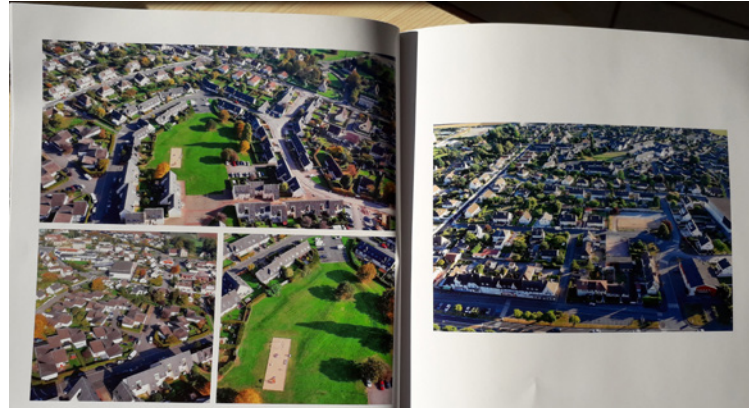
Jean-Paul HAUGUEL a dédié son livre le 7 mars 2020 à la bibliothèque.



L'OUVRAGE « CAGNY VUE DU CIEL »

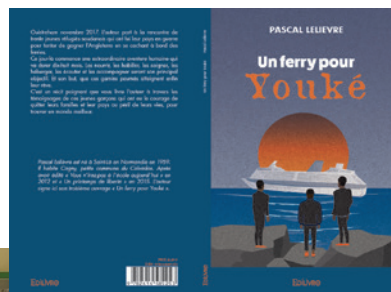
Créé à partir de photos aériennes de la commune par la société AIRKAPTURE. La commune a réalisé le tirage avec l'entreprise PHOTOBX pour 100 exemplaires.

L'ouvrage « Cagny vue du ciel » est vendu en mairie au prix de 10 € l'unité.



PASCAL LELIEVRE DÉDICACE SON LIVRE « UN FERRY POUR YOUKÉ »

La dédicace du livre s'est déroulée à la bibliothèque le samedi 10 octobre, de 9h30 à 12h30. 25 exemplaires ont été signés ce matin-là.



Depuis le deuxième confinement, les enfants ne peuvent plus se déplacer à la bibliothèque, aussi Sylvaine se rend dans les classes pour que les enfants puissent continuer à bénéficier des lectures d'histoires.

Histoires du grimoire et histoires de Noël ont été entendues par toutes les petites oreilles de la maternelle aux CM2.

Des kits individuels de bricolages étaient proposés tout au long du mois d'octobre avec le matériel et les fiches explicatives.

22 enfants ont ainsi bricolé tout au long du mois d'octobre en venant aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Sylvaine a multiplié les séances d'histoires pour permettre à un maximum de personnes d'y assister (les séances étaient limitées à 10 personnes). Elle a sélectionné quelques histoires racontées lors du festival « Pierres en Lumière » et proposé 2 séances la première semaine des vacances.

36 personnes ont pu profiter de ces histoires.

CÉRÉMONIE DE LA LIBÉRATION DE NOS VILLAGES CAGNY, EMIÉVILLE ET FRÉNOUVILLE

Eric MARGERIE, maire de Cagny, accompagné des élus de Cagny, de Frénouville et d'Émiéville, de Laurence DUMONT, députée du Calvados, d'anciens combattants, de porte-drapeaux, du président du Comité Goodwood, de la gendarmerie et d'une partie de la population, a célébré l'anniversaire de la libération de nos communes.

La cérémonie s'est déroulée dans un premier temps, près de l'église, en mémoire des hommes de la Guards division et de ceux de l'opération Goodwood, qui ont lutté pour libérer le village le 18 juillet 1944, et dans un deuxième temps au cimetière, en mémoire des aviateurs de la Royal air force (RAF), qui sont morts le 6 juin 1944.

Tous les participants se sont ensuite dirigés vers la stèle du Char à Émiéville et enfin au cimetière de Frénouville.



Le 7 septembre dernier, les associations avaient répondu à notre invitation pour participer au Forum. Bien entendu un protocole avait été mis en place pour que tout se déroule au mieux.

Chacun a pu trouver une activité à son goût au vu de la grande diversité d'activités que proposent les associations de la commune. Les bénévoles et les adhérents étaient ravis de se retrouver après de longs mois d'inactivité.



« PIERRES EN LUMIÈRES »

24

A l'occasion du festival Pierres en lumières, l'église Saint-Germain était brillamment animée de couleurs évolutives créées par Pascal MANGIN. Quelques 160 visiteurs se sont succédés à l'intérieur, pour participer aux différentes animations qui leur étaient proposées.

Une exposition intitulée Les Cagnais ont du talent, organisée par Laëtitia CARUEL, montrait les productions de loisirs créatifs de sept exposants de Cagny dans des domaines variés : sculpture, peinture, dessin, photo, décoration, dentelle, broderie, patchwork...

Un film de 25 minutes, documenté et réalisé par Jean-Paul HAUGUEL, projeté en boucle, a permis aux visiteurs intéressés d'assister à une visite guidée de l'église en les plongeant dans son histoire.

Sylvaine DESLANDES a conté des histoires de Pierres... :

Les pierres ont toutes quelque chose à raconter. Ainsi, mises en lumière et approchées de l'oreille, elles ont chuchoté des histoires drôles, émouvantes, elles ont pu faire rire ou bien peur... par série de 4.

Sylvaine a ainsi raconté pour les enfants et les adultes des histoires issues de la littérature jeunesse actuelle. Dans un décor de pierres et de lumières, elle a accompagné la lecture de musique ou d'accessoires, elle a aussi adapté le format des albums pour captiver au mieux l'auditoire et ce fut très apprécié.



COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

La commission souhaitait maintenir ce qui existait auparavant mais en raison de la crise sanitaire, les manifestations habituelles n'ont pas pu être organisées.

Une vie scolaire chamboulée suite à la fermeture des écoles le 16 mars dernier pour le 1er confinement.

REPRISE EN MAI DE L'ÉCOLE AVEC UN PROTOCOLE STRICT

Pour la réouverture du 12 mai, les classes ont été préparées afin de respecter les mesures sanitaires (désinfection, marquage au sol, sens de circulation, distanciation des tables etc...). Un énorme travail d'équipe entre le personnel enseignant, la mairie et le personnel communal a été réalisé.

35% des élèves de maternelle et 65% des élèves d'élémentaire ont repris le chemin de l'école.

Ils étaient tous très contents de retrouver leurs camarades et leurs maîtresses.

La cantine et la garderie ont fonctionné avec les mesures sanitaires qui s'imposaient.

Cette rentrée en douceur et en sécurité a permis de prendre des marques pour l'ouverture de toutes les classes du 25 mai 2020.



RENTRÉE SCOLAIRE LE MARDI 1ER SEPTEMBRE 2020

233 élèves ont fait leur rentrée aux écoles de Cagny. Les effectifs de maternelle sont de 30 élèves en petite section, 28 en moyenne section et 28 en grande section. En élémentaire la répartition est ainsi faite avec 23 élèves en CP, 23 en CP/CE1, 27 en CE1, 24 en CE2, 23 en CM1 et 27 en CM2. La municipalité déplore des effectifs trop importants par classe et espère fortement une ouverture de classe pour l'année prochaine.



ECOLE ÉLÉMENTAIRE : DEMANDE DES DÉLÉGUÉS DES ENFANTS

Les délégués des enfants ont sollicité la mairie pour :

- Dessiner une cible sur le terrain de basket pour les CP (réalisé par l'équipe technique).
- Changer la sonnerie stridente de la sonnette de l'école (va bientôt être changée).
- Installer des miroirs et des sèche-mains dans les toilettes extérieures (réalisé par l'équipe technique).
- Installer une poubelle sous le préau bleu (réalisé par le service technique).
- Obtenir l'autorisation de décorer le grand préau (accord donné, en recherche d'un thème).
- Des fleurs pour la cour de l'école (réalisé).
- Un couloir matérialisé pour sortir tranquillement de l'école afin que les parents « ne forment plus de bouchons » (actuellement pas nécessaire car modification de l'accès de l'entrée suite à la vigilance attentat).

DICTÉE D'ELA

Depuis 2002, l'école participe à la dictée d'Ela (association européenne de lutte contre les leucodystrophies).

Le texte dédié au combat des enfants contre la maladie, est écrit par un auteur de renom. Pour cette édition, Karine TUIL, autrice et Prix Interallié pour son dernier roman « Les choses humaines », a signé le texte de la dictée.

Ce texte est habituellement lu par des sportifs mais la Covid-19 oblige, les deux joueuses professionnelles, du club de Ligue 2 de Mondeville, Ewl GUENNOG et Adèle DETCHART, qui étaient prévues, n'ont pu se déplacer.

Ce sont Eric MARGERIE, notre maire, et Jean-Paul HAUGUEL, enseignant à la retraite, qui ont eu un réel plaisir de se charger de cette mission, ils ont lu la dictée aux deux classes de CM1 et CM2. Les 50 élèves ont échangé, travaillé en amont et effectué la dictée. Cette dictée n'était pas notée mais elle a permis un moment d'échanges sur la solidarité, le respect et le handicap, entre les enseignantes et les enfants.



REMISE DES CALENDRIERS DE L'AVECT AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

Monsieur le maire est passé dans toutes les classes des écoles pour offrir à chaque enfant un calendrier de l'Avent au chocolat. Les 238 élèves ont été ravis de ce cadeau.



MONDE ET NATURE

M. ROSE, le conférencier de « Monde et Nature » est venu animer dans chaque classe des conférences pédagogiques :

- Pour les CP - CE1 et CE2 : l'ABC du petit électricien.
- Pour les CM1 et CM2 : Léonard de VINCI et les grandes inventions.



GOÛTER DE NOËL OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ

La mairie a offert à chaque classe un goûter de Noël (pain au chocolat, jus de fruit, clémentine et sachet de chocolats) au Foyer Rural. En raison de la Covid-19, le personnel communal a dû préparer à 6 reprises de belles tables pour accueillir toutes les classes les unes après les autres.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE a offert un roman jeunesse à chaque enfant de l'école élémentaire.



CHANT DE NOËL

Tous les élèves de l'école élémentaire se sont regroupés dans la cour pour chanter leurs vœux de fêtes de fin d'année à Monsieur le Maire, aux adjoints ainsi qu'au personnel communal. Les enfants ont offert des chocolats au personnel communal et ils ont su s'adapter au protocole sanitaire !



BOÎTES DE NOËL

Les enseignantes et les élèves de l'école élémentaire ont organisé une opération de solidarité et de générosité pour les familles bénéficiaires de l'épicerie sociale d'Argences.

Ils ont confectionné environ 60 boîtes de Noël contenant quelques cadeaux pour les familles comme un sachet de chocolat, de la confiture, des biscuits, du thé, du café, des friandises et bien sûr des dessins réalisés par eux.



Cette action de solidarité a pu se réaliser grâce à la générosité de tous les parents.

Les bénéficiaires ont remercié les enfants chaleureusement avec de belles cartes.

CARTES DE VŒUX

Les élèves de l'élémentaire soucieux du bien-être des résidents de l'EPHAD des Orchidées, ont réalisé des cartes de vœux personnalisées. Chaque carte était adressée nominativement à tous les résidents. Et les résidents ravis y ont répondu.



PROJET LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES

Dans le cadre de la politique de développement du numérique du ministère de l'Éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, la commune de Cagny répond aux critères d'éligibilité de l'appel à projets « Label Ecoles numériques 2020 ».

Pour chaque projet retenu, une subvention de l'État couvre 50 % de la dépense engagée avec un plafond à 7 000 €.

La commune réalisera les projets en 2021.

Commission affaires scolaires

Les membres de la commission ont visité les locaux (les écoles, restaurant scolaire, structure jeunesse) et étudient les équipements.

Subvention à la coopérative scolaire

La subvention versée à la coopérative scolaire de chaque école est ajustée après la rentrée scolaire au vu des effectifs réels. Pour la précédente année scolaire, le conseil municipal avait validé la somme de 13,85 € par enfant.

Pour cette année, le montant est passé à 14 € :

- Coopérative de l'école maternelle : 14,00 € x 84 élèves soit 1 176,00 €,
- Coopérative de l'école élémentaire : 14,00 € x 148 élèves soit 2 072,00 €.

Départ de Morgane CHEVREAU et arrivée de Blandine WASSNER.

Un pot de départ a été organisé le 27 août 2020 en l'honneur de Morgane CHEVREAU qui a quitté Cagny pour découvrir un autre projet professionnel. Dans son discours, elle nous a indiqué qu'elle n'oublierait jamais les bons moments qu'elle a passés avec les jeunes de la commune et les élus.

Ce fût l'occasion de rencontrer Blandine qui a remplacé Morgane en devenant la responsable de la structure jeunesse. L'équipe municipale lui a bien sûr souhaité la bienvenue dans notre commune et ses structures « Jeunesse ».



BILAN DES VACANCES D'ÉTÉ

Le protocole sanitaire n'a pas eu trop d'incidence sur les effectifs du centre de loisirs. Le centre a accueilli plus d'enfants par rapport à l'été 2019, notamment la dernière semaine.

Les mini camps n'ont pas été organisés suite à la crise sanitaire.

Quelques sorties ont été effectuées avec d'autres centres de loisirs pour une mutualisation au niveau du transport.

Les locaux de la structure sont très bien adaptés au protocole sanitaire et le centre a bien fonctionné.

Le local jeune a connu une forte baisse de fréquentation.

Les jeunes commencent à avoir l'âge de quitter le local et il faudra reconstituer un nouveau groupe.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE DE LOISIRS

Les activités du centre de loisirs cet été

Sports : sports de balles, ateliers cirque (jonglage, équilibre, acrobatie), parcours de motricité, course d'orientation, tir à l'arc...

Loisirs créatifs : Porte-clefs pâte fimo, fabrication de Slime, fresque peinture, origami, bricolage récup'...

Cuisine : cookies, crêpes, gâteaux en tout genre...

Jeux d'expression : Théâtre d'improvisation avec Macédoine, danse d'éveil le matin...

Jeux collectifs : jeu du dragon, gamelle, mimes, cache-cache, jeu des statues...

Grands jeux : Kim sens, grand jeu Fort Boyard, jeu de pistes, pyramides des défis...

Nature : jardinage, land art, balade dans les sentiers, cueillette au jardin...



LES SORTIES VACANCES

- Ferme de Mezidon-Canon
- Château de Fontaine Henry
- Beauregard Aventure (accrobranche)
- Parc de la mairie
- Nuitée dans le jardin du centre



LES VACANCES DU LOCAL JEUNES

Les sorties de l'été :

Piscine de Carpiquet
Clean walk
Bowling
Festyland
Escape game de Mondeville
Cueillette de Cagny
Bibliothèque



Quelques exemples d'activités :

- Atelier cuisine à thème
- Fabrication d'un meuble en bois
- Jeux collectifs Parc de la Mairie
- Jeux de société
- Tournoi de baby-foot et de ping-pong
- Débats d'actualité
- Théâtre d'improvisation avec Macédoine
- Cirque avec Tout est jonglerie
- Fresque peinture
- Jeux sportifs au gymnase
- Tir à l'arc
- Ciné-local



VACANCES D'AUTOMNE DU 19 AU 30 OCTOBRE 2020

Mise en place d'un thème annuel pour les mercredis et les vacances.

Semaine 1 :

Intervention de M. HAUGUEL pour conter la légende du Chien Blanc de Cagny.

Jeu de piste dans Cagny reprenant les 4 éléments et les différents lieux de la légende, organisé par le local jeunes.

Sortie à la ferme pédagogique du Domaine de Ouézy et balade en tracteur sur les traces des créatures étranges !

Chants, chasse aux loups, différents jeux en extérieur, création de fleurs, de baguette magique, de blasons...



Semaine 2 :

Fabrication de couronnes, masques de renard, de bonnets, construction d'un château, jeu du magicien, chants, atelier cuisine (crêpes), jeux autour du kinball, intervention de l'UFOLEP: parcours de motricité, longboard, carabine laser; sketch, univers de Hansel et Gretel: histoire + construction de la cabane de la sorcière, chants allemands, jeux des chaises brûlantes, mimes.



LES VACANCES D'OCTOBRE AU LOCAL JEUNES

34

Semaine 1 :

Au vu des complications concernant l'embauche de l'équipe ALSH, en raison des conditions sanitaires Anaïs était en animation les matins de la première semaine sur le centre de loisirs.

Organisation d'un jeu : « La chasse aux éléments »; jeu de piste dans Cagny, reprenant les différents éléments de la légende du Chien Blanc raconté par M. Hauguel au centre de loisirs.

Jeux de société, baby-foot, tennis de table...

Semaine 2 :

- Atelier cuisine pour le local et le centre de loisirs : sablés, velouté de courgettes du potager
- Olympiades
- Intervention de l'UFOLEP: longboard et carabine laser
- Kinball
- Réalisation d'une carte du monde projetée sur le mur du local.
- Activité sur le city stade afin de rencontrer les jeunes de Cagny qui ne fréquentent pas le local.



CHARTRE QUALITÉ PLAN MERCREDI

Monsieur le maire, a signé la convention Charte Qualité Plan Mercredi pour une durée de 3 ans.

La convention a pour objet de définir les obligations propres à chacune des parties pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc...).

Cette convention a été signée par :

- Le Préfet du calvados, Laurent FISCUS
- La Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, représentée par Monsieur Mathias BOUVIER, Inspecteur d'académie, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Calvados, agissant sur délégation de M. le Recteur de l'Académie de Caen,
- La Caisse d'Allocations familiales du Calvados, représentée par M. Christian LE PETITCORPS, son directeur,
- L'association partenaire, la Ligue de l'enseignement Normandie.
- Et le maire de Cagny, Eric MARGERIE.



Une réunion avec l'AJ Basket a eu lieu le 22 juin. Le président, Cyril ENÉE, le vice-président, Stéphane MOREL et un membre actif, Antoine LEBORGNE (en provenance d'Hérouville Basket) étaient présents pour discuter de l'organisation du club à la prochaine rentrée.

Deux salariés encadreront les entraînements. L'entraîneur, Quentin, en partenariat avec TROARN, a été maintenu dans ses fonctions. Un entraîneur Cheldy TEBOURSKY détenant un agrément basket et santé gèrera l'école d'arbitrage, les plannings, les tables, et développera l'organisation de tournois.

Hugo JOSSE, en service civique, a également été recruté (pris en charge par l'Etat à 80%).

L'effectif des seniors augmentera l'année prochaine mais les créneaux horaires resteront inchangés.

Le club a plusieurs projets :

- Développer le sport adapté pour les personnes à motricité limitée. Il prendra contact avec la maison de retraite et des séances d'essais seront réalisées
- Organiser des tournois de basket l'été en soirée et des stages multisports avec le centre de loisirs pendant les vacances scolaires.
- Intervenir à l'école à la rentrée scolaire. Laurence MAUREY ayant précisé que les clubs de Judo et de Tennis pourraient être amenés à faire la même demande comme cela avait déjà été réalisé il y a quelques années.

Les frais d'entretien du parquet de la salle multisports ont encore été évoqués.

- Cette année, une 4ème équipe sénior homme a été créée ; ce qui montre le dynamisme du club (elle évolue en championnat D3).
- L'équipe 1ère, promue dans l'échelon supérieur (R2) cette année, a bien débuté sa saison avec 3 victoires pour 1 défaite.

Pendant les vacances de la Toussaint, le club a organisé un stage basket à destination de ses licenciés qui fut très apprécié !

- Du fait de la situation sanitaire, la saison a été interrompue ; et le club a organisé via ses réseaux sociaux, des concours et des activités, afin de garder le lien.
- Les hommes de l'équipe 1ère ont participé, tout au long du mois de novembre, à l'opération Movember, qui soutient la santé masculine.



AJ CAGNY BASKET - NOVEMBER
Laissez-vous pousser la moustache !

EPARS, BANCALE, OUI PIQUE OU EPIQUE, PEU IMPORTE LE TYPE DE MOUSTACHE. QUE VOUS VOUS FEREZ POUSSER, FAITES COMME NOS GARS. SOUTENEZ NOVEMBER !



TWIRLING SPORT CAGNY

Le championnat régional a eu lieu le dimanche 9 février à Vire.

Résultat :

En haut de gauche à droite :

Aida est arrivée 3e / 9.

Manon est championne régionale et sélectionnée pour la Coupe Nationale à Cholet en mars 1ere / 9. Lorène est arrivée 3e / 3.

Julie est arrivée 3e / 6 et sélectionnée pour le championnat National à Carcassonne en Avril.

En bas de gauche à droite :

Clara est arrivée 4e / 17 et sélectionnée pour la Coupe Nationale.

Eryne est arrivée 3e / 17 sur le podium et sélectionnée pour la Coupe Nationale.

Kélia est arrivée 10e / 15.

Lya est arrivée 4e / 17 et sélectionnée pour la Coupe Nationale.

Ella est arrivée 11 e / 17.



L'assemblée générale du « Twirling sport Cagny » a eu lieu le 25 septembre 2020.

L'association compte 25 licenciés. Ce nombre est stable par rapport à l'année dernière.

Le club de Cagny est le premier club de Normandie à être certifié par la fédération.

ANCIENS COMBATTANTS

Assemblée générale du 21 janvier 2020, les membres du bureau ont été réélus et l'association compte 61 adhérents.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En raison de la pandémie de la Covid-19, la commémoration s'est déroulée en présence de quelques officiels.

Seuls, Brigitte BAUDET, maire, Jean SIMEON, président de l'Union nationale des anciens combattants (UNC) de Cagny et Maurice VALLERIE porte-drapeau, se sont recueillis devant le monument aux morts et ont déposé une gerbe de fleurs



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DÉCEMBRE 2020

Les cérémonies se sont déroulées en comité restreint. Le maire, Eric MARGERIE, le président des Anciens Combattants, Jean-SIMÉON et un porte-drapeau étaient présents. Les habitants ont pu y participer de chez eux en observant une minute de silence.



TENNIS CLUB

Le Cagny's Open

Une trentaine de personnes se sont réunies à l'occasion de cette journée. Cette troisième édition s'est déroulée le samedi 25 janvier dans une ambiance chaleureuse et conviviale au gymnase du petit bois.

A partir de 14h, les jeunes de l'école de tennis ont pu jouer des simples et des doubles, par poule, avec la participation de quelques parents. Cette troisième édition du Cagny's Open s'est clôturée pour les jeunes par un goûter avec des gâteaux confectionnés par les familles. A partir de 17h, la place a été faite aux adultes pour un tournoi de doubles qui s'est déroulé dans la bonne humeur. Cette soirée s'est terminée comme traditionnellement par un apéritif dînatoire.



Le club de tennis a organisé sa 1ère édition « Balles roses »

Le comité de tennis du Calvados incite les clubs à organiser la journée Balles Roses à l'occasion de l'opération octobre rose qui promeut la lutte contre le cancer du sein.

Le club de Cagny a donc voulu participer à cet événement.

Six équipes féminines ont disputé des matchs de doubles sur les courts intérieurs et extérieurs, au gymnase du Petit Bois.

Les joueuses venaient de différents clubs : Livarot, Condé-sur-Noireau, Ranville et Cagny.

La participation des 12 joueuses et l'achat de balles roses ont permis de récolter 105 € qui ont été reversés à l'association de la lutte contre le cancer du sein. Le club prévoit de participer à la prochaine édition en 2021.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur le club de tennis, envoyer un mail à l'adresse suivante : tennis.cagny@fft.fr

FOOTBALL CLUB CAGNY

Les cours ont repris depuis le 2 août pour les jeunes (11 enfants de 6 à 11 ans). L'entraîneur Nicolas LEROY les accueille tous les mercredis de 16h à 18h et ils ont débuté des petits matchs les samedis à partir du mois d'octobre.

Les vétérans et les seniors, eux, s'entraînent tous les mercredis soir à partir de 19h.

L'état déplorable du terrain nécessitera une réfection car il devient trop dangereux pour les footballeurs.



CLUB DE L'AMITIE

Le club a redémarré prudemment le 10 septembre, certains ne s'étaient pas revus depuis le confinement du mois de mars 2020, et cela manquait bien sûr à tous.

Les lotos ont pu avoir lieu au Foyer Rural mais sans repas et en portant le masque. Les repas et le marché de Noël ont été annulés pour cause de Covid-19.

Le repas de Noël étant annulé, le bureau l'a remplacé par un colis, remis à chaque adhérent. Une distribution de masques lavables a été faite pour les 86 adhérents.



Le comité a tenu son assemblée générale le 8 octobre 2020. Habituellement, des échanges ont lieu une fois par an avec les Anglais de Pirbright, une année, les Cagnais vont en Angleterre, et l'année suivante, les Anglais sont accueillis à Cagny.

En 2020, l'échange a été annulé en raison de la pandémie et celui de 2021 n'est pas garanti.

En 2022, le comité fêtera ses 30 ans d'existence et un double échange est déjà prévu.

Pour 2021, il est prévu d'organiser une dégustation de tripes pendant la fête de Cagny qui devrait avoir lieu en juin.



JUDO CLUB

La Section Judo Cagny a repris ses activités fin août pour les cours de Taïso et Ju-jitsu et de judo.

La remise des ceintures et l'assemblée générale ont eu lieu le 3 septembre.

Le Club était présent au forum des associations le 5 septembre, lors duquel de nombreuses inscriptions ont été faites.

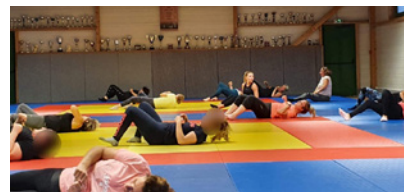
Cette année le Taïso fait «carton plein» avec un cours mixte et un cours exclusivement féminin.

Le 11 octobre a eu lieu le championnat minimes à Forges les Eaux, Théo QUEVAL a représenté la section Judo Cagny, merci au professeur Alain BOUYOU de l'avoir accompagné. Hélas, Théo n'a pas été qualifié pour le championnat de France. Félicitations toutefois pour son parcours.

Remerciement à Alexis LACROIX, professeur de Judo depuis 10 années au sein de Section Judo Cagny, qui a dû se retirer.

Le club a accueilli un nouveau professeur Renaud LECHARTIER.

Pendant la période de non activité, le club propose des cours de renforcement musculaire en visio avec leur professeur Alain BOUYOU pour les licenciés.



GYM EXPRESSION EN VAL ES DUNES

Le club de gym a organisé sa 1ère compétition de l'année à Cagny en championnat départemental individuel de gymnastique rythmique. Cet évènement a rassemblé 90 gymnastes, du niveau régional à national. Une trentaine de clubs avait répondu présent.

Bravo aux gymnastes de Gym Expression en Val ès dunes qui ont totalisé neuf podiums.

Le maire, Eric MARGERIE, a remis les récompenses.

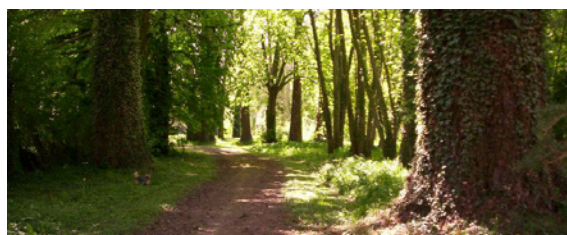


CAGNY RANDO

Depuis la reprise de septembre, l'association n'a pu proposer que deux sorties, une en septembre et la seconde en octobre. Depuis que le gouvernement n'autorise plus les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique les randonnées sont impossibles. Le nombre d'adhérents est de 23 pour 2020/2021.

Le 13 septembre 2020 sortie à Epron - Saint Contest pour 10,5 km avec la participation de 13 adhérents.

Le 11 octobre 2020 randonnée au fil de la Drome à Ranchy pour 11,5 km de chemin avec 15 participants.



CHORALE DE L'AMITIE

L'année 2020 fut pour tous une année particulière qui restera gravée dans les mémoires. Le contexte sanitaire avec le confinement mis en place subitement mi-mars 2020 a contraint la chorale à interrompre son activité comme bien d'autres et à annuler le concert programmé en mars 2020.

La chorale de l'amitié composée de ses 18 choristes prépare tous les ans depuis 2008 un concert suivi d'un pot offert à toutes les Cagnaises et Cagnais. Cette manifestation est un moment privilégié permettant de faire découvrir l'activité de la Chorale et il est aussi un moment de convivialité et d'échanges avec les fidèles spectateurs qui depuis toutes ces années viennent les encourager.

Les choristes espèrent pouvoir retrouver ces moments chaleureux le plus vite possible.



Les Relais assistants maternels (Ram) de Val ès dunes continuent leurs missions auprès des parents, des enfants, des assistants maternels et des gardes à domicile avec un nouveau gestionnaire. La Fédération ADMR (Aide et accompagnement à domicile) du Calvados, a été choisie par la communauté de communes (CDC) Val ès dunes.

Garante de la qualité des services, la Fédération ADMR du Calvados gère déjà plusieurs Ram dans le département. Valérie JEHANNE et Christelle DELBOS, respectivement animatrices de la petite libellule et du Moulin des petits restent les principales interlocutrices et assurent l'accueil lors des ateliers d'éveil et des permanences.

Une nouvelle salle d'accueil, située rue du Saut de Loup, à Cagny, a été inaugurée. Elle a ouvert ses portes courant janvier pour les matinées d'éveil du Ram afin d'accueillir, le jeudi, les assistants maternels, parents et enfants.



VISITE AVEC L'OFFICE DE TOURISME VAL ÈS DUNES

43

L'office du tourisme Val ès dunes et Jean-Paul HAUGUEL ont emmené les 15 visiteurs à la découverte de Cagny et de son histoire. Durant près de 2h, Jean Paul HAUGUEL a raconté l'histoire du village de ses origines à nos jours en passant par l'opération Goodwood et la reconstruction du village.



MAIRIE : DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Un diagnostic énergétique de la mairie a été réalisé dans le cadre du diagnostic énergie intercommunal Val ès dunes avec l'accompagnement du SDEC Energie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE « LA PASSERELLE EN VAL ÈS DUNES »

L'assemblée générale s'est déroulée avec dix mois de retard en raison de la crise sanitaire. L'Épicerie Solidaire fonctionne depuis bientôt 5 années et plus de 300 familles ont été accueillies.

Actuellement, 93 familles viennent régulièrement ce qui correspond à 280 personnes.

Quelques chiffres :

- 50 % en dessous de 4 € par jour comme en 2018.
- 40 % avec des problèmes de santé.
- 30 % de femmes seules avec enfant(s).
- 4 % de retraités.
- 40 % en recherche d'emploi.
- 30 % travaillent avec un salaire + RSA.
- 35 % sont inscrits pour un accès de 3 à 6 mois.
- 60 % sont inscrits pour un accès de plus de 6 mois.

L'épicerie fonctionne avec environ 40 bénévoles :

- 28 bénévoles : contact, accueil et vente des produits.
- 12 chauffeurs.
- 1 salariée (20h/semaine)



Fournitures de l'épicerie :

- 78 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène provenant de la banque Alimentaire et de Super U de TROARN. C'est 10 tonnes de plus que l'année dernière.
- 247 000 € de produits vendus à leur vraie valeur marchande.
- 8 200 rations distribuées sur l'année.
- 7 200 heures de bénévolat.

Actuellement :

La vente se fait de nouveau à l'intérieur. Les bénéficiaires peuvent choisir leurs produits. Ils viennent toujours sur rendez-vous en respectant les gestes barrières et ils paient leurs achats.

Collecte de la banque alimentaire :

Les 27, 28 et 29 novembre 2020, l'épicerie solidaire « La passerelle en Val ès dunes » a participé à la collecte au Super U de Mondeville et au carrefour Contact de Soliers.

2123 kg ont été récoltés :

- 247 kg de conserves avec viande,
- 284 kg de conserves de légumes,
- 400 kg de pâtes,
- 100 kg de riz,
- 1092 kg d'autres : alimentation pour les bébés, hygiène, etc...

A noter que plus de 30 nouvelles familles se sont inscrites depuis le premier confinement !

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE « LA PASSERELLE » À ARGENCES PERMET, EN CAS DE DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES, DE RÉALISER DES ACHATS ALIMENTAIRES À TRÈS FAIBLE COÛT. RENSEIGNEMENTS AU 02 31 73 56 64.

LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

A- COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1- Aménagement de l'espace

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- Elaboration et approbation d'une charte de pays ; mise en œuvre d'études et d'actions contractuelles dans le cadre de politiques partenariales.
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)

2- Actions de développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17.
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- Réalisation et gestion d'ateliers relais.
- Emploi : aide au développement local de l'emploi, insertion, soutien et formation des personnes à la recherche d'un emploi.
- Tourisme : communication, animation et promotion touristique.

3- Aires d'accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

4- Déchets ménagers

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

B- COMPÉTENCES OPTIONNELLES

1- Protection et mise en valeur de l'environnement

- Création, aménagement, entretien et promotion des chemins de randonnées intégrés dans le schéma directeur de randonnées de la communauté de communes.

- Réalisation d'études et d'actions communautaires pour la valorisation et l'animation des zones Natura 2000 et des ZNIEFF.
- Réalisation et gestion de réseaux de chaleur.
- Plan climat air énergie territorial (PCAET).

2- Politique du logement et du cadre de vie

- Développement d'une politique et d'actions en faveur de la petite enfance.

3- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

- Amélioration de la sécurité (signalisation verticale et horizontale).
- Aménagement et entretien sur les voies d'intérêt communautaire (voies classées communales).
- Les voiries des lotissements (suivant les 10 années pleines à compter de la date du procès-verbal de la réception des travaux).
- La compétence voirie inclut la voie de circulation.
- Pour la voirie, sont exclus : les effacements de réseaux, l'éclairage public, les aires de stationnement hors voirie, les réseaux collecteurs du pluvial, l'assiette des trottoirs, le balayage et le déneigement.
- Création et gestion de pistes cyclables pour constituer un maillage intercommunal.

4- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

- Construction et gestion d'un complexe aquatique et de fitness.
- Enseignement de la musique.

5- Assainissement

- Assainissement collectif et assainissement non collectif (SPANC)

6- Création et gestion de maisons de services au public

C- AUTRES COMPÉTENCES

1- Accessibilité

- Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie.

2- Transport

- Transport scolaire des élèves résidents des établissements scolaires du territoire.
- Transport au centre aquatique des élèves scolarisés sur le territoire hors vacances scolaires.

3- Pôle santé

- Création, mise en œuvre et organisation de pôles de santé.

PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT

Les services municipaux ont été restreints mais toujours actifs avec le maintien du standard téléphonique de la mairie, le service communication avec le site internet, l'application CITYKOMI, l'affichage chez les commerçants.

Nous n'avons pas oublié nos aînés qui étaient les plus touchés par ce virus et nous les avons contactés régulièrement pour les aider dans leur quotidien.

Pour soutenir les entreprises, artisans et commerçants locaux, la municipalité a décidé de supprimer pour cette année la TLPE et d'exonérer le droit de place du commerce ambulancier et la nouvelle équipe municipale renouvellera cela pour 2021 du fait qu'un second confinement les a encore un peu plus pénalisés.

DES MASQUES GRATUITS POUR TOUS LES HABITANTS

Une distribution de masques a été faite aux administrés le mercredi 13 mai : deux masques de protection trois couches en tissu lavable et réutilisable selon les normes de l'AFNOR.

Un stock permanent d'environ 4000 masques a été constitué.

Pour la réouverture des écoles, un protocole a été mis en vigueur avec :

- L'achat et l'installation de distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque classe.
- La désinfection par le personnel municipal des locaux deux fois par jour.
- L'instauration de deux endroits différents pour le service de restauration afin de diminuer les effectifs dans le restaurant scolaire pour protéger les enfants.
- Embauche de personnel pour assurer les services.



COMMISSION GESTION DES RISQUES LE 1^{ER} OCTOBRE 2020

Le sujet de la crise sanitaire a été évoqué.

La municipalité a décidé d'augmenter son stock de 5 000 masques supplémentaires sur le 2^{ème} semestre 2020.

Le mégaphone utilisé lors du dernier confinement n'est pas très audible, il est prévu l'achat d'un nouveau.

DISTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE

De masques en tissu ont été distribués aux collégiens et lycéens le 16 septembre.

DISTRIBUTION DE MASQUES POUR LES ENFANTS

Le 2 novembre suite à l'annonce du port de masque obligatoire à l'école pour les enfants d'école élémentaire, la municipalité a décidé d'acheter et de distribuer deux masques à chaque enfant.



Liste non exhaustive : si vous êtes commerçants ou artisans et que vous n'êtes pas référencés sur cette liste, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la mairie afin que nous puissions faire la mise à jour.

Au Cœur des Prés	Rue du Grand Chemin
Au Four et au Moulin	49 Allée Saint-Germain
Bellemère Boulangerie	24 Allée Saint-Jacques
Bulle D'R	Rue du Grand Chemin
Coopérative Linéaire	Rue de l'Etoile
Dam Auto	Rue Le Bas Mesnil
Decathlon Logistique Normandie	Route de GibervilleY
Discount Folie's	1 B Route de Paris
DPI	1 Rue de l'Etoile
Eco Chaleur	Rue du grand chemin
Epalia	Route de Paris
Ferme du Parc EARL	Le Mesnil Frementel
Flash and Coup	30 Allée Saint Jacques
JNC Transports	1 B Route de Paris
La Brasserie	Rue du Grand Chemin
La Renaissance	22 Route de Paris
Le Normandy	Route de Paris
le Petit Gourmand	17 Route de Paris
Boucherie LEMARINIER	36 allée Saint Jacques
Maison Iso Confort	Rue du Grand Chemin
Martenat SAS IVECO	1 rue des Coursons
Monsieur Détecteur	Rue du Grand Chemin
Mouss Auto	1 Route de la Hogue
Mur Protect	Rue du Grand Chemin
O Cagny's	32 Allée Saint Jacques
Perrennot	3 Route de Paris
RENAULT/CORTHE LAVAGE	Rue Le Bas Mesnil
Saint Louis Sucre Cagny	Route de Paris
Scania France	Route de Paris
STE BlackSun (Glastinit)	Rue du Grand Chemin
Perle de douc'heure	53 allée Saint Germain
La Catalane	59 allée Saint Germain
Harmony Coiffure	Rue du Grand Chemin
Vanille HZ (Minicrêche)	9 Avenue Hoche
Martinière Paysage	22 rue de la Gare
Anaïs Expertise	Rue du Grand Chemin
LM BOX	Rue du Grand Chemin
Clé auto shop	Rue du Grand Chemin
Supplay	Rue du Grand Chemin
ORPI	57 allée Saint Germain
Hays Pierric	2 rue Jacques Brel
Tony Coiffure	1 impasse des Blés
Alizé Voyages	44 rue de la Gare
Auto École	73 route de Paris
Sébire Frédéric	4 impasse des Blés
Pierre Frédéric	22 rue Henri Philippe
Saillenfest Dominique	13 place du 18 juillet
GELCONET	22 avenue du Parc
CAP VERT	Route de Démouville
Paysagiste PRUVOST Thierry	7 route de Troarn
Parfum de Roses	44 route de Paris
Au palais de Freya	46 route de Paris

FORMALITÉS	
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou de résidence
Passeport biométrique & carte nationale d'identité	Uniquement auprès des collectivités habilitées Les plus proches de Cagny sont : Mondeville, Ifs, Caen, Hérouville, Colombelles. Uniquement sur rendez-vous.
Déclaration de reconnaissance anticipée	Dans toutes les mairies
Déclaration de naissance et extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès
Mariage	Mairie du lieu de domicile
PACS	Mairie du domicile pour l'enregistrement du PACS
Demande de logement social	https://www.demande-logement-social.gouv.fr
Changement d'adresse sur carte grise	Sur le site ANTS : https://immatriculation.ants.gouv.fr
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile
Demande d'autorisation d'Urbanisme ou déclaration de travaux	Mairie du domicile
Légalisation de signature	Mairie du domicile
Extrait du casier judiciaire	Casier judiciaire national, 107 rue Landreau 44317 Nantes Cedex 3. En ligne sur www.cjn.justice.gouv.fr

INFOS PRATIQUES

Services aux citoyens

CLLAJ (Comité pour Le Logement Autonome des Jeunes)

Permanence le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous.

Locaux de la CDC, rue Guéritot 14370 ARGENCES

www.cllaj-caen.fr - 02 31 95 38 32.

Maison de Services au Public

10 rue Léonard Gille 14370 BELLENGREVILLE

E-mail : masp@valesdunes.fr - 02 31 23 68 08 ou 02 31 80 78 28.

Pôle Emploi

Tél. : 3949

Numéros d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police Secours : 17

N° d'urgence Européen : 112

Centre Anti - Poison Inter-Régional : 02 41 18 21 21

SOS Médecin : 3624 ou 02 33 01 58 51



Cérémonie des vœux du Maire en janvier 2020



Repas des Seniors



Confinement la route de Paris (RD613)



Passation de pouvoir entre Brigitte BAUDET et Eric MARGERIE le 27 mai



Commémoration du 18 juillet



Manifestation « Pierres en Lumières » le 2 octobre



Cérémonie du 5 décembre



Distribution des calendriers de l'Avent



Mairie de Cagny
(Calvados)
Allée St-Germain
14630 CAGNY
02.31.27.15.80
mairie@cagny.fr
www.cagny.fr



CAGNY

D

C

B

A

1

2

3

← Caen
Mondeville

← Démouville

RD 613

RD 228

RD 225

Petit Sannillon

Route de
Démouville

Rue de
l'Étoile

Route de
Paris

Route de
Coursons

Rue de
Camp Martel

Poste

Rue de
la Fontaine

Place de
Frodo

Rue de
la Marche

Avenue
Amélie

Rue de
la Broie

Rue de
la Cenerie

Rue de
la Genetie

de Troam

Allee Saint-Germain

Allee Saint-Jacques

Rue de
Muniers

Rue de
la Cenerie

Rue de
la Genetie

Rue de
la Genetie

Rue de
la Genetie

Place du
10 Juillet

Place de
Frodo

Place de
Frodo

Place de
Frodo

Place de
Frodo

Place de
Frodo

Place de
Frodo

Place de
Frodo

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine

de la
Fontaine



18	Juillet (Place du).....	D3
	Abeilles (Impasse des).....	C4
	Aire (Rue de l').....	B3
	Amègues (Rue des).....	B2
	Amourette (Rue de l').....	B3
	Aubépines (Rue des).....	B3-C3
	Aubrac (Rue Lucie).....	A3
	Beauvoir (Rue Simone de).....	A3
	Beltarne (Allée Arnaud).....	B3
	Bersaine (Passage de la).....	C3
	Blés (Impasse des).....	C3
	Bret (Rue Jacques).....	C3
	Brehoilles (Rue des).....	B2-B3
	British Guards (Rue des).....	C2
	Broie (Rue de la).....	B3
	Camp Mariél (Rue du).....	A2-A3
	Canibotte (Impasse de la).....	B3
	Castors (Cité des).....	C4
	Charmes (Impasse des).....	C3
	Chasse de Bas (Chemin de la).....	C4
	Château d'eau (Impasse).....	D3
	Chemin rural n°3.....	C1-C2-D1
	Clos du Sieur (Rue du).....	B2
	Clos neuf (Rue du).....	A2-B2
	Coursons (Rue des).....	A2-A3
	Curie (Rue Marie).....	A2-A3
	Daims (Impasse des).....	C3
	Demouville (Route de).....	C2
	Écoles (Impasse des).....	C3
	Eglantiers (Impasse des).....	C3
	Éolienne (Rue de l').....	B3
	Etoile (Rue de l').....	B2-C2
	Facteur (Chemin du).....	A2
	Faiscamp (Rue du).....	A3
	Fontaine (Rue de la).....	D3
	Frank (Rue Anne).....	A3
	Gare (Rue de la Gare).....	C3-C4
	Gauderot (Place André).....	A2
	Grand chemin (Rue du).....	B2
	Grantot (Rue de).....	A2
	Guégan (Rue Yvonne).....	A3
	Guillemot (Rue Gisèle).....	A2
	Houlettes (Rue des).....	B3
	Lebaudy (Rue Adolphe).....	C3
	Lilas (Rue des).....	C3
	Loge Vinian (Rue de la).....	A2
	Lucet (Rue du).....	C4
	Maisonnette (Chemin de la).....	A3-B3-B2
	Manège (Impasse du).....	B4
	Mesnil Frémontel (Le).....	<i>Voir plan de commune</i>
	Mürriers (Impasse des).....	C3
	Nerval (Le).....	<i>Voir plan de commune</i>
	Nerval (Sentier du).....	<i>Voir plan de commune</i>
	Notre-Dame (Voye).....	C4
	Parks (Rue Rosa).....	A3
	Passereaux (Impasse des).....	C3-C4
	Petit Bois (Rue du).....	A3-B3
	Petit Sémillon (Rue du).....	C4
	Philippe (Rue Henri).....	C3
	Philippe (Carrefour).....	<i>Voir plan de commune</i>
	Piaf (Rue Edith).....	B2
	Pirbright (Place de).....	C3
	Placan (Rue du).....	A2-A3
	Poirier (Le) Frénoeuville.....	B4-B5-C5
	Poste (Rue de la).....	D2-D3
	Prais (Chemin des).....	D5
	Prieuré (Le).....	<i>Voir plan de commune</i>
	Prés (Impasse des).....	C3
	Ropars (Rue Lucien).....	C3-D3
	Saint-Germain (Allée).....	C3
	Saint-Jacques (Allée).....	C3
	Saut de Loup (Rue du).....	C3
	Sucrerie (Cité de la).....	C4-D3
	Troarm (Route de).....	D3
	Vasse (Rue Joseph).....	C3
	Veit (Rue Simone).....	A3
	Venelle (La petite).....	D3
	Vouéde (Rue de la).....	B3

NAISSANCE**JANVIER :**

15 : Eléanore LACOUR BELARIBI

FEVRIER :

13 : Lisana ALVES

MARS :

19 : Augustin JEGOUC LOUVET

AVRIL :

19 : Manon CORDIER

24 : Cylia VANNEQUE

27 : Maël NORMAND CUESTA

MAI :

21 : Andréa LOPES

21 : Ambre MOTLOCH GAUNEAU

JUIN :

06 : Elsa BELLOT

15 : Raphaël Fiant

15 : Ana PIRES

JUILLET :

29 : Léo GENARD

AOUT :

12 : Zoé DELAUNAY CERE

28 : Gabriel VOISIN

SEPTEMBRE :

10 : Declan O'HARA

14 : Zélie MARIE

NOVEMBRE :

02 : Kaïa THERESE DIT DUCHEMIN

03 : Nayah SPONY

16 : Louise FONCLARA

MARIAGES :**AOUT :**

01 : Bruno MAUNOURY et Sophie MARIE

SEPTEMBRE :

12 : Séverine GEOFFROY et Laurent CHENET

19 : Corinne RUYTER et Frédéric PIERRE

OCTOBRE :

19 : Ludivine BOURDON et Anthony CORMEAU

DECEMBRE :

05 : Roselyne LELOUP et Mabrouk MOSBAHI

DÉCÈS :**JANVIER :**

06 : Yannick CLÉMENT

MARS :

12 : Yves DE LASTELLE

22 : Laurent DUTAC

31 : Louise MARIE veuve CRIADO (EPAHD)

AVRIL :

26 : Jean ROUET (EPAHD)

MAI :

02 : Emilienne DELIVET veuve BOIXEL (EPAHD)

04 : Andrée LÉMONON (EPAHD)

JUIN :

01 : Hélène RIGALT veuve CATHERINE

02 : Philomène PAULUCCI veuve LEOPARDI

21 : Paulette LATOUCHE
veuve HEBERT (EPAHD)**JUILLET :**

26 : Daniel ORTENSKA

AOUT :02 : Micheline BALLIÈRE
veuve JAMET (EPAHD)

11 : Alexandre REIMER (EPAHD)

24 : Julienne DÉsirÉ,
veuve COUSTENOBLE (EPAHD)

25 : Annick RIVIERRE (EPAHD)

31 : Janine BARASSIN,
veuve VAUVRECY (EPAHD)**SEPTEMBRE :**05 : Lydie LEQUILLEUC,
veuve SEYNAEVE (EPAHD)

21 : Jacques FAUDAIS

OCTOBRE :

04 : Romane PIERRE

05 : Lucie DAGUENET
veuve AUVRAY (EPAHD)

23 : Anna DAMES veuve TROUDE

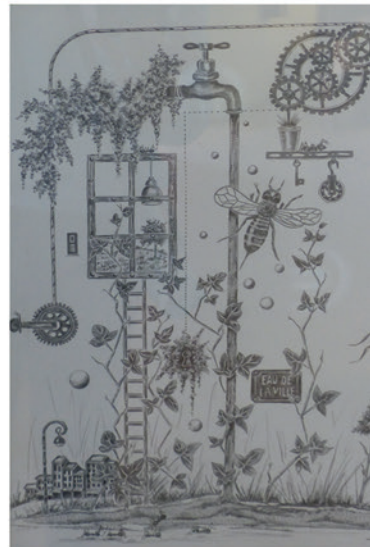
29 : Prissa MICHALEZYRYN,
veuve TKATCHENKO (EPAHD)**DECEMBRE :**

06 : Jean SEDILLO (EPAHD)

07 : Micheline VAUCHEL veuve
LEPLONGEON (EPAHD)

09 : Brigitte BERTHOUT épouse LEPAGE

14 : Suzanne LEBAS veuve LANIECE
(EPAHD)25 : Jeannine VARLET veuve BOUCHE
(EPAHD)



Publication à diffusion gratuite
Mairie de Cagny - 29 Allée Saint Germain 14 630 CAGNY
Tél. : 02 31 27 15 80 - www.cagny.fr - mairie@cagny.fr

Directeur de la publication : Laurence MAUREY
Rédacteur en chef et maquettiste : Laëticia CARUEL
Impression et mise en page : KLIK STUDIO - 8 rue Denis Papin 14 120 MONDEVILLE - 02 31 52 46 33
Dépôt légal : le 24/02/2021

BULLETIN
MUNICIPAL de 